

Rassembler, avec certaines radios européennes, l'ensemble des radios libres françaises, était un pari hasardeux : les divergences qui avaient scindé le mouvement pourraient-elles être surmontées ? Grâce au sérieux de plusieurs radios libres qui ne se reconnaissent pas dans certaines polémiques fortement personnalisées, un texte rassemblant les positions communes des radios libres a pu être voté à la quasi unanimité. Toutes les contradictions ou ambiguïtés n'ont cependant pas été levées, notamment vis-à-vis du Parti Socialiste.

Il y a un an, le mouvement des radios libres françaises se scindait en deux organisations : l'Association pour la Libération des Ondes (ALO) et la Fédération Nationale des Radios Libres non commerciales. Comme l'indique cette dernière appellation, le sujet de discorde était alors la possibilité ou non d'utiliser la publicité comme moyen de ressources. La Fédération excluait absolument, l'ALO voulait le réglementer. A cela s'ajoutaient d'autres divergences : tandis que l'ALO cautionnait l'opération Fil Bleu, la radio des giscardiens maîtres Chassaing et Delmas, la Fédération la dénonçait et s'affirmait résolument du côté des luttes populaires.

La réunion de Longwy allait confirmer ces antagonismes ou révéler une situation nouvelle dans le «paysage» des radios libres en France ?

UN FAUX PROBLEME : LA PUBLICITE

Une chose est certaine : le passé n'est pas complètement enterré et nous l'avons dit (1), les querelles n'ont pas manqué le

week-end dernier. L'intervention de Radio-Pomarède, la «radio-pilote» de l'ALO en début de séance n'a pas manqué de provoquer des critiques : en relativisant la répression, en reparlant de la publicité, et surtout en semblant donner la priorité à une alliance avec certains milieux giscardiens se disant favorables à l'abandon du monopole. Enfin, l'intervention de Radio-Pomarède ne parlait pas du contenu même des radios libres, et mis à part les débats de la commission programmation, ce sujet n'a finalement pas été abordé d'une manière approfondie en assemblée générale.

De son côté, la Fédération par la voix d'un membre de Radio 93, semblait toucher plus juste en soulignant que la publicité n'était pas le problème puisque les radios libres sont brouillées. Quant à un projet de loi favorable aux radios libres, il n'avait, selon cet intervenant, «Aucune chance».

Malgré tout, et à la grande irritation de bien des radios présentes, la publicité fut une pierre d'achoppement dans plusieurs discussions, en particulier pour la

La réunion des 29 et 30 septembre à Longwy

UN NOUVEAU DEPART POUR LES RADIOS LIBRES ?

Par Claude ANCHER

rédaction de la charte européenne des radios libres. Un faux problème, comme le soulignait Claude Collin (voir encart) qui fut finalement laissé en suspens.

MORATOIRE OU LOI ?

Quant à la «parlementarisation» ou non du problème des radios libres, elle ne fut pas résolue d'une manière claire. L'ALO tenait à proposer un projet

de loi supprimant le monopole et réglementant l'activité des radios libres. La Fédération s'y opposait «les radios libres n'ayant pas à déterminer sous quelle loi elles seraient régies». Pour terminer, l'unanimité s'est faite sur l'exigence d'un moratoire, juste dans son principe mais qui de toute évidence implique une intervention parlementaire. Comment en effet le gouvernement renoncerait-il à brouiller et autoriserait-il les radios libres, sans modifier les lois répressives défendant le monopole ?

La réalité de ce monopole a donné lieu à certaines confusions. Certains collectifs de la Fédération ont une forte tendance en effet à le déclarer «moribond» ou «périmé», sous prétexte qu'il est violé ouvertement par les radios périphériques et que le gouvernement envisage de concéder une partie du réseau de télécommunications par satellites à Télé-Luxembourg. Le texte commun fait justice de cette appréciation en rappelant que la lutte contre le monopole s'entend plus largement que le monopole formel de diffusion. Le monopole, c'est aussi le monopole idéologique des partis au pouvoir, comme d'ailleurs, celui d'institutions dites représentatives ou des partis de gauche qu'une solution «radios locales» satisfait.

Claude Collin : «L'important, c'est la confrontation des pratiques des radios»

Claude Collin, auteur d'un livre récent sur les radios libres Ecoutez la vraie différence* était à Longwy. Nous lui avons demandé ses impressions sur la rencontre.

«C'est la première fois que j'assiste à une réunion officielle des radios libres. J'ai été stupéfait par l'animosité qui existait entre les personnes, les organisations, même s'il existe des divergences réelles. Il est pénible de voir certaines discussions politiques sur l'orientation des radios au détriment d'une discussion approfondie sur les pratiques respectives. Ceci dit, il est intéressant de constater à Longwy que désormais une majorité de radios libres en a assez de ces querelles. Bien sûr, je ne veux pas dire que le débat sur les principes doit être escamoté. Encore faut-il ne pas créer de faux problèmes. Ainsi, au cours des débats intéressants qu'a eus la commission programmation sur les pratiques des radios qui fonctionnent réellement, on a pu vérifier que pour l'instant aucune de ces radios ne se pose directement le problème de la publicité, sur lequel il y a eu ici de longues polémiques.»

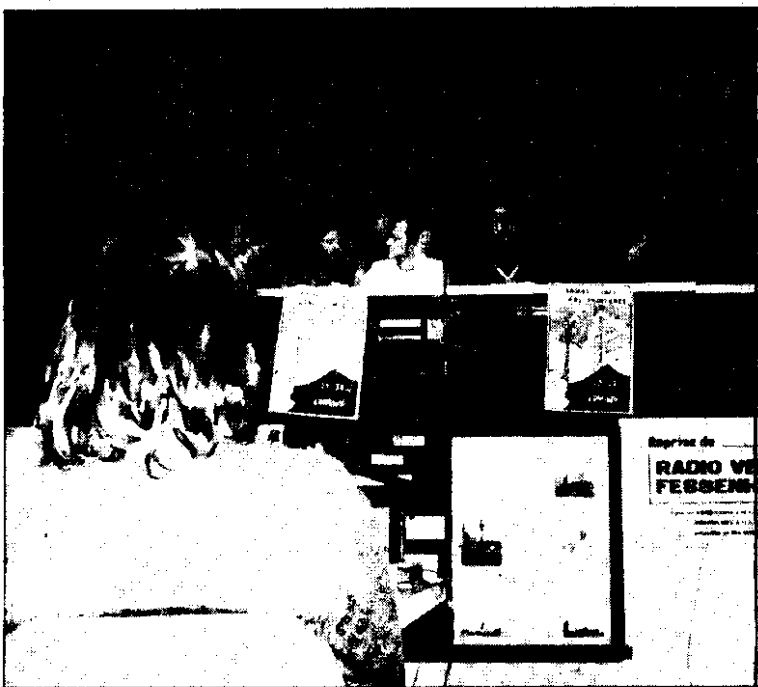
* Edition La pensée sauvage.

QUE PENSER DE L'ATTITUDE DU PS ?

Ces radios «locales» ou «municipales», les deux organisations de radios n'ont pas eu de mots assez durs pour les dénoncer. Mais paradoxalement, l'attitude récente du PS envers les radios libres a donné lieu à d'étranges contradictions. Ainsi Radio-Pomarède, qui a servi de support technique à des Radio-Riposte dans le Languedoc s'indignait qu'un élu PS ait commencé une émission en affirmant qu'il était contre les radios libres. Cela n'empêche pas Radio-Pomarède de se déclarer prête à faire à nouveau de la «prestation de services» (rémunérées) pour le PS... Quant aux dirigeants de la Fédération, dont le collectif Ra-

du PS, l'essentiel n'est-il pas que le PS paraît surtout se servir des radios libres pour ses propres intérêts et notamment son projet de radios locales : par le biais de la «représentativité», le droit à la parole sera retiré à ceux qui le prennent grâce aux radios libres aujourd'hui. Là encore, le texte commun souligne bien ce danger. Mais l'absence d'un débat approfondi sur cette question à Longwy laisse craindre que les conséquences pratiques n'en soient pas tirées par toutes les radios.

Il n'en reste pas moins que le texte commun et les initiatives d'ensemble issues de Longwy ouvrent la perspective d'un approfondissement du débat. En permettant que l'ensemble des



UNE PLATE-FORME COMMUNE DES RADIOS LIBRES FRANÇAISES

Ce texte a été adopté à Longwy le 30 septembre à la quasi unanimité des radios présentes.

- Les expériences des radios libres en France sont extrêmement diverses, tant dans leurs objectifs précis que dans leur contenu, leurs modalités, leurs structures de fonctionnement. Mais toutes les radios libres se battent contre le monopole sous toutes ses formes (monopole financier, politique, régional, local, municipal,...), pour la liberté d'expression sur les ondes.

- En étant l'expression des «minorités» sociales, politiques, culturelles ou régionales, l'outil de luttes significatives (sidérurgistes, femmes,...), la manifestation des aspirations à une vie libérée..., les radios libres veulent être le moyen d'une prise de parole par toutes celles et tous ceux qui en sont habituellement privés.

- Par delà cette bataille pour la liberté d'émission, c'est la remise en question de la mainmise du pouvoir, de tout pouvoir sur l'information et sur l'expression dont la liberté doit être sauvegardée tant pour des manifestations individuelles que collectives.

- Les radios libres dans leur ensemble ne sauraient se sentir concernées par des projets dont le seul but serait une nouvelle répartition des pouvoirs de l'information entre les grandes forces institutionnelles dites représentatives. Elles ne sauraient

qu'être inquiètes à l'égard d'initiatives dont le but pourrait paraître un jour comme le maintien ou la rénovation du monopole à l'encontre de la reconnaissance du nécessaire développement des radios libres.

- C'est dire que les radios libres sont décidées à continuer dans les faits leur bataille pour la liberté d'émission, l'indépendance à l'égard de tout pouvoir.

- Les radios libres réunies à Longwy exigent un moratoire de trois ans permettant :

o la continuation de l'expérimentation des radios libres. Les radios libres seraient alors constituées sous la forme d'association à but non lucratif, régies par la loi de 1901 (ou de 1906 pour les départements alsacien et mosellan), renforcée par l'article 6 de la loi de Finances de 1976. La limitation des puissances et de la portée d'émission, l'interdiction de réseaux garantiront le caractère local et non lucratif de ces expériences ;

o la dépénalisation, c'est-à-dire l'arrêt des poursuites judiciaires, du brouillage, des saisies ;

o l'amnistie des inculpés et condamnés à l'heure actuelle.

- Par delà les différences réelles qui existent entre radios libres, la réunion de Longwy est un premier pas dans la recherche d'une unité d'action, et ceci dans une période décisive pour les possibilités d'existence future des radios libres.

LE POINT SUR LES RADIOS EN ACTIVITE

Sur la cinquantaine de collectifs français présents à Longwy, beaucoup ont dû interrompre au moins momentanément leurs émissions, le plus souvent à cause de la répression. Quelques-uns poursuivent une activité régulière. Il s'agit essentiellement de :

- Radio SOS Emploi, à Longwy
- Radio-Verte-Fessenheim qui entame sa troisième année d'émissions hebdomadaires, en Alsace.
- Radio Libre et Populaire Saint-Nazaire : plus d'un an d'existence, une cinquantaine d'émissions hebdomadaires. Le collectif envisage une deuxième émission par semaine.
- Radio Ondes Rouges, à Belfort.
- Radio Pomarède, à Béziers, qui émet depuis un an et demi.
- Radio Massipal à Massy (Essonne).
- Radio Quinquin, à Valenciennes.
- Radio Fil à Soi, à Alès : émet depuis mars 1978, a poursuivi son travail malgré une saisie survenue en juin 1978. Reprise des émissions régulières le 6 octobre.
- Radio Libre 59 : après une assez longue interruption, le collectif a émis pendant la dernière Braderie à Lille et compte reprendre bientôt à un rythme régulier.
- Sur Paris, la plupart des radios n'émettent pas régulièrement. Depuis la rentrée, une émission commune a été réalisée, après l'assassinat de Pierre Goldman.

Radio 93 a assuré l'émission au siège du PS, ils n'en voyaient qu'un aspect : cette action a permis qu'on reparte des radios libres. Mais n'est-il pas un peu naïf de croire — ou de faire semblant de croire — que le PS n'avait pas d'arrière pensée ? Plusieurs collectifs ont depuis été contactés par le PS pour d'autres émissions. Même si sur cette base, un débat positif peut naître parmi certains militants de base

radios libres se retrouvent, la réunion organisée par SOS Emploi a du moins montré que les clivages ne passaient pas nécessairement entre les deux organisations : ce sont les radios les plus présentes sur le terrain (rattachées ou non à l'une ou l'autre des organisations) qui ont finalement pesé pour que les convergences l'emportent au sein du mouvement des radios libres.